



7ème Conférence bretonne de l'énergie Séance plénière

Compte-rendu de la réunion du 29 mai 2012 (à la préfecture des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc)

* * *

Présidence : Michel CADOT, Préfet de la région Bretagne et Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional de Bretagne.

Interventions : Pierre SOUBELET, Préfet des Côtes d'Armor, Isabelle GRAVIERE-TROADEC (Secrétaire Générale aux Affaires Régionales), Dominique RAMARD (Conseiller régional délégué à l'énergie et au climat), Loïc RAOULT (Vice-président Conseil général des Côtes d'Armor), Didier BENY (Directeur RTE Ouest), Vincent BRIOT (Chef de projet Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre du GIP Bretagne environnement), Emmanuel Rollin (Directeur de projet SAS AILES MARINES), Yann-Hervé DE ROECK (Directeur général France Energies Marines).

Présents : voir liste en annexe.

Ordre du jour :

- Introduction
- Présentation du bilan électrique 2011
- Présentation projet éolien offshore
- Présentation raccordement électrique du parc offshore
- Point d'information sur les actions du volet « Energies renouvelables » du pacte, focus sur énergies marines renouvelables
- Conclusion

Introduction :

M. le Préfet des Côtes d'Armor accueille les participants à cette 7ème Conférence de l'énergie, centrée sur les énergies marines renouvelables (EMR) et tout particulièrement sur le projet de parc éolien en mer au large de Saint-Brieuc, porté par le consortium SAS AILES MARINES.

M. le Préfet de région rappelle les étapes qui ont conduit à la désignation du consortium comme lauréat de l'appel d'offres : une large concertation en amont menée dans le cadre de la Conférence régionale Mer et Littoral (CRML), avec l'ensemble des parties prenantes (élus locaux, pêcheurs, usagers de la mer, etc.) afin de cibler des zones propices, proposées au ministre fin 2010 ; un appel d'offres lancé par le ministre le 11 juillet 2011 sur 5 sites au large des côtes françaises avec un lot de 500 MW en baie de Saint-Brieuc ; la remise des offres le 11 janvier 2012 et enfin, l'annonce du lauréat par le ministre le 6 avril 2012. Le projet de la société SAS AILES MARINES, dont les actionnaires sont IBERDROLA et EOLE-RES SA, acteurs majeurs de l'éolien off-shore, a été retenu, et sera développé puis exploité en partenariat avec AREVA, NEOEN MARINES et TECHNIP, notamment.

M. le Président du Conseil régional rappelle que la concertation et l'information du public se poursuivront, dans une idée de transparence qui guide l'ensemble du pacte électrique breton. Il rappelle que le Pacte électrique est un ensemble cohérent qui repose sur ses trois piliers indissociables. La désignation par le ministre de l'énergie du consortium Direct Energie / Siemens et de son projet de centrale à cycle combiné gaz à Landivisiau a constitué une première décision majeure pour le pilier « Sécurisation de l'approvisionnement électrique » du pacte ; celle de SAS AILES MARINES en est une autre, cette fois pour le pilier « Développement des énergies renouvelables ». M. le Président du Conseil régional indique que cet appel d'offres est une opportunité unique de favoriser le développement d'une filière éolien offshore en région Bretagne. Les acteurs bretons seront très attentifs aux retombées sur la Bretagne du programme industriel et social du consortium ; en témoigne la réunion du 29 mai au matin qui a réuni près de 200 représentants du monde industriel.

Présentation du bilan électrique 2011 :

D.BENY (Directeur RTE Ouest) et V.BRIOT (Chef de projet Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre - OREGES - du GIP Bretagne environnement) présentent le bilan électrique de l'année 2011. A noter, à titre principal :

- une diminution brute de -7,1% de la consommation électrique en 2011, essentiellement liée aux conditions météorologiques exceptionnelles.
- une stabilité pour la grande industrie, un recul pour les professionnels et les particuliers, même si les conditions climatiques rendent l'analyse difficile.
- un nouveau pic de consommation le 9 février 2012 (mobilisant 18 000 MW pour les 4 régions couvertes par RTE Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Poitou-Charentes).
- en 2011, la production en région Bretagne (2,15 TWh) a couvert environ 10% de la consommation en électricité ; les Energies Renouvelables représentent 84,2% de cette production d'électricité.
- en Bretagne, l'éolien terrestre contribue pour 51% à la production d'électricité. C'est la part la plus importante des énergies renouvelables. On compte environ 677 MW installés fin 2011 et 330 MW en projet à raccorder dans les 3 à 4 ans à venir.

L'évolution de la consommation, corrigée de l'aléa climatique, est conforme aux prévisions du pacte électrique, de même que la production d'origine renouvelable est conforme aux objectifs du pacte.

Présentation projet éolien offshore SAS AILES MARINES :

M. le Préfet de région signale que deux instances ont été mises en place afin de garantir la concertation et le bon déroulement du projet :

- une instance de concertation locale sous l'égide du Préfet des Côtes d'Armor et du Préfet maritime (procédures administratives, etc.) mise en place par arrêté du 16 mai 2012. Cette instance est d'abord un lieu de travail technique pour mener à bien les procédures d'autorisations complexes qui permettront d'effectuer les travaux nécessaires. Cette instance est également un lieu de concertation avec les usagers et les associations qui doit permettre de faire évoluer le projet pour

prendre en compte de manière pragmatique certains éléments qui auraient pu être imparfaitement identifiés ; elle doit aussi permettre de conduire les études nécessaires.

- un comité de suivi économique du parc éolien de St-Brieuc copiloté par le Préfet de Région, le Président du Conseil régional, le Président de la CClr et le Président du CG des Côtes d'Armor. Il comprendra des groupes de travail spécifiques (projet industriel et accompagnement des entreprises, offre portuaire, formation, etc.)

Emmanuel ROLLIN (Directeur de projet SAS AILES MARINES) présente le projet de parc éolien au large de St-Brieuc. Il présente les parties prenantes au consortium, qui sont d'ailleurs déjà implantées en Bretagne, que ce soit au travers de fermes éoliennes terrestres exploitées ou de projet de centrales photovoltaïques. Après avoir rappelé la philosophie du projet (projet de territoire, concertation locale, etc.), et précisé que celui-ci s'entend depuis les éoliennes jusqu'à la sous-station marine (au-delà, le raccordement du parc est du ressort de RTE) , il en donne les chiffres clés.

- Puissance installée de 500 MW pour 100 éoliennes réparties sur 8 rangées ;
- Superficie du projet ~ 80 km² ;
- Fondations de type « jacket »
- Eoliennes AREVA M 5000 classe S : puissance unitaire 5 MW, 170 m de hauteur, pales 66 m ; les machines développées par AREVA sont éprouvées (exploitée en mer depuis 2009) ;
- Production attendue ~1 750 GWh/an ; soit l'équivalent de ~7% de la consommation régionale annuelle prévue à l'horizon 2020 dans le pacte électrique) ; facteur de charge de l'ordre de 40% (soit 3 500 heures équivalent pleine puissance).
- Environ 2 Mds € d'investissement (réalisés à 100% par le consortium, y compris pour le raccordement du parc éolien) ;
- Création de 2 000 emplois directs essentiellement dans le Grand Ouest, dont une part significative pour la Bretagne : 1 000 emplois sont directement captables par la Bretagne, dont 500 emplois directs pour les seules fondations + emplois dans les services et la maintenance
- 1ère éolienne > 17 km des côtes (Erquy) - 80 % des turbines sont au-delà de 20 km ; l'impact paysager sera minime
- Date de mise en service à partir de 2018 - fin du chantier en 2020
- Vitesse de vent moyenne à 100 m 8.5 m/s ; lorsque la vitesse du vent atteint 25 m/s, les éoliennes se mettent en position « drapeau » afin de se protéger ;
- Poids de l'éolienne 349 T
- Profondeur moyenne au sein du parc -34 m
- Distance entre les lignes > 1 km
- Câblage inter-machines ~ 120 km

Emmanuel ROLLIN détaille les étapes à venir (lancement des études complètes, saisine de la Commission Nationale du Débat Public, dossiers de demandes d'autorisations administratives, etc.) et le calendrier prévisionnel. En termes de projet de territoire, le port de Brest est en mesure de jouer un rôle important.

Présentation raccordement électrique du parc offshore :

D.BENY présente un schéma du raccordement d'un parc offshore à un poste de livraison : il s'agira de deux liaisons de 225 000 volts (courant alternatif), en technique sous-marine (câbles ensouillés). Il détaille ensuite les possibles tracés envisagés à ce jour (entre le parc offshore et un poste de livraison existant), avec la difficulté bien identifiée du point d'atterrissage (point de jonction entre la partie sous-marine et la partie terrestre du raccordement) ; il y en a 3 :

- raccordement au poste de Doberie par Erquy ;
- raccordement au poste de Tregueux par la plage des Rosaires ; RTE estime que ce tracé est fortement compromis du fait du classement de la plage des Rosaires en espaces remarquables et de l'impossibilité réglementaire d'y faire passer un câble. L'option de profiter de l'existence d'un câble Télécom déjà posé est semble t-il également à écarter.

- raccordement au poste de Plaine-Haute par St-Quay Portrieux.

Il s'agit d'un champ des possibles ; ce sera l'objet de la concertation de déterminer le meilleur tracé (tracé de moindre impact). L'ordre de grandeur du coût d'un raccordement est de 3,3 M€/km en mer contre seulement 2M€ sur terre. Il n'y a pas d'obligation technique de lier le raccordement au port de maintenance qui sera choisi in fine ; là aussi, c'est la concertation qui permettra de trancher cette question.

D.BENY détaille les étapes à venir (études, concertation, travaux) et le calendrier prévisionnel ; dans l'immédiat, il s'agit pour RTE de finaliser pour août 2012 une proposition technique et financière ; la concertation sur l'aire d'étude sera quant à elle lancée à l'automne 2012.

Temps d'échanges :

A.COUDRAY (Président du Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor) demande à RTE d'associer les pêcheurs à la concertation, et s'interroge sur l'impact de la pose du câble par rapport aux ressources en coquillages.

→ D.BENY (RTE) précise que les câbles sont ensouillés à 1,5 m de profondeur (tranchée de 80 cm de large) et qu'il est tout fait possible de travailler sur les sols marins (pose de coquillages) ; la concertation, à laquelle seront associés les représentants de la Pêche, sera l'occasion de lever ce type d'inquiétudes.

→ M. le Préfet insiste sur le temps qui sera donné à la concertation, devant permettre à la fois l'expression des acteurs et usagers locaux, et les échanges techniques de cette nature.

B.MANSUY (ERH2) demande quel impact aura le parc offshore sur le réseau et si le consortium a prévu des dispositifs de lissage de la courbe de production à court terme (dispositifs de stockage par exemple).

→ D.BENY indique que le réseau sera capable de supporter la production du parc offshore ; les dispositions prises pour sécuriser le réseau, et en particulier la mise en service en 2018 de ligne 225 kw entre Calan et Plaine-Haute, permettront d'absorber une bonne partie de la production du parc.

→ E.ROLLIN indique que le projet industriel ne prévoit pas de dispositifs de stockage.

M-G.LUCAS (ALREN) souhaiterait connaître le coût pour la collectivité publique et notamment le coût de l'électricité revendue, qui sera financé par la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE).

→ E.ROLLIN fait valoir le caractère confidentiel de cette information, qui est un élément déterminant du projet remis par le consortium (40% de la note finale) ; il indique toutefois que le consortium a établi un prix d'achat de l'électricité se situant dans la fourchette du cahier des charges (140 à 200€ le MWh)

J-P. LE GORGEU (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France) interpelle également l'assistance sur le poids de l'éolien offshore sur la CSPE ; avec un coût de production moyen de l'ordre de 220 €/MWh, il s'interroge sur la capacité de la CSPE à supporter le développement de l'éolien en mer, et sur les conséquences prévisibles à l'endroit du consommateur.

→ D.RAMARD pose à son tour la question de savoir quelle énergie nous voulons pour l'avenir. Au travers du pacte électrique, l'Etat et la Région se sont résolument engagés en faveur des énergies renouvelables électriques. Il est certain que le coût de l'énergie va augmenter, le coût de revient des énergies renouvelables ne doit pas être comparé au coût actuel de l'électricité nucléaire mais à son coût dans les années à venir, qui prennent en compte les investissements importants pour la maintenance des centrales nucléaires, leur démantèlement, etc.

M. le sénateur-maire de Plérin R.KERDRAON indique sa volonté de solliciter une dérogation pour le raccordement du parc, qui permette le raccordement via la plage des Rosaires et suivant le câble déjà existant, option aujourd'hui incertaine compte tenu de la réglementation sur les espaces remarquables. Il envisage une démarche commune avec Saint-Brieuc Agglomération et le Conseil général des Côtes d'Armor.

→ M. le Préfet précise qu'il a lui-même fait cette démarche (analyse des ministères en cours, en lien avec RTE) ; toutefois, une démarche conjointe des élus locaux renforcerait cette demande.

G.JOURDEN (Comité régional CGT au CESER) demande quel rôle aura le port de Brest dans le projet et si un deuxième appel d'offres est prévu qui permette d'atteindre les 1 000 MW d'éolien offshore prévus dans le pacte électrique.

→ E.ROLLIN précise qu'un accord a été pris avec le port de Brest selon lequel le consortium privilégiera le port de Brest, toutes choses égales par ailleurs. Le véritable enjeu concerne les fondations de type « jacket »

→ D.RAMARD indique que la concertation pour une nouvelle zone propice pour l'éolien en mer se fait dans le cadre de la Conférence régionale Mer et Littoral (CRML). Lors de la dernière CRML du 10 mai, le Conseil régional a annoncé son souhait d'élargir la planification à l'ensemble des énergies marines dans l'objectif d'une part de capitaliser les données techniques déjà recueillies et de faire émerger à l'horizon 2013 l'ensemble des technologies et sites disponibles.

→ M. le Président du Conseil régional consent qu'il faudra, dans le cadre de la concertation, trouver une ou plusieurs zones permettant d'accueillir ces 500 MW supplémentaires (éolien posé ou flottant, hydrolien, etc.). Il est prématuré de se prononcer sur la zone Sud identifiée, proche d'une zone militaire et en subissant les servitudes.

→ M. le Préfet convient également qu'il faut affiner désormais l'analyse de cette zone au Sud des côtes bretonnes.

P.PELAN (Collectif des associations environnementales des côtes de Penthièvre et d'Emeraude) interpelle l'assemblée sur les conséquences environnementales du parc éolien, notamment l'impact des fondations sur la biodiversité. Le collectif CAPE souhaite participer à la concertation.

→ E.ROLLIN met en avant le savoir-faire de TECHNIP en la matière et les avantages que présentent les fondations de type « jacket » pour les espèces marines.

→ M. le Préfet renouvelle son engagement à mettre au débat l'ensemble des questions qui se posent, y compris techniques, dans le cadre de l'instance de concertation.

Mme la maire d'Erquy, C.GUERVILLY, souhaite prendre part à la concertation et a bien noté l'enjeu que représente le choix du port de maintenance.

→ L.RAOULT (Vice-président du Conseil général des Côtes d'Armor) précise que l'instance de concertation mise en place sera co-présidée par le Président du Conseil général, qui veillera à articuler enjeu régional et enjeux locaux (une forme de compétition entre territoires sera inévitable sur ce projet).

Anne-Marie BOUDOU, représentant « Europe Ecologie Les Verts » au groupe de suivi du pacte électrique des élus du Conseil régional, demande, d'une part, qui participera à la concertation mise en place et, d'autre part, où seront fabriquées et assemblées les éoliennes.

→ P.KAVAFYAN (AREVA) détaille le point de la fabrication des éoliennes : les pâles seront fabriquées et assemblées au Havre (l'idée étant de disposer au Havre d'une plateforme très compétitive permettant au groupe de viser le marché à l'export). De même pour la fabrication des mâts et l'assemblage des nacelles. En revanche, la fabrication des pièces électroniques (qui composent 80% de la valeur ajoutée des nacelles) peut être une opportunité pour la Bretagne

→ E.ROLLIN insiste sur l'enjeu pour la Bretagne qui touche aux fondations ; des accords ont d'ores et déjà été passés avec EIFFAGE et STX. En outre, si l'objectif est de « bretoniser » au maximum les emplois, le consortium a également des ambitions importantes à l'export, qui seul permettra de pérenniser les emplois créés, et construit son projet industriel dans cette perspective.

A.COUDRAY (Président du Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor) souhaite que les études sur la biodiversité soient engagées sans délai.

→ E.ROLLIN rappelle que le consortium n'est lauréat que depuis avril seulement ; des études préalables ont été menées et les études poussées sur la faune et la flore vont être lancées sans tarder. Le comité des pêches sera bien entendu associé.

J.LE BORGNE (Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc) demande quels engagements le consortium peut prendre en matière de maîtrise de la demande en électricité (MDE) pour le territoire de St-Brieuc.

→ E.ROLLIN est disposé à en discuter ; à ce jour, il n'y a pas de programme spécifique de MDE prévu.

Y.RICHARD (Egis Bâtiments) interroge le consortium sur le coût énergétique du projet.

→ E.ROLLIN indique que le bilan énergétique du parc éolien sera fait prochainement, tant dans sa dimension de bilan énergétique et de bilan carbone. La localisation de la fabrication des fondations en Bretagne est de nature à baisser le coût énergétique complet du parc.

Point d'information sur les actions du volet « Energies renouvelables » du pacte, focus sur énergies marines renouvelables :

Le Directeur général de France Energies Marines, Y-H.DE ROECK, informe l'assemblée sur les missions, l'organisation, les partenaires et les moyens de France Energies Marines (FEM), très récemment labellisé Institut d'excellence en énergies décarbonées (IEED). Il replace l'action de FEM dans le développement des énergies marines en Bretagne ; FEM a pour champ de compétences l'éolien offshore, l'hydrolien, l'énergie marémotrice, houlomotrice et l'énergie thermique des mers. Il fait un point sur les sites pilotes et les sites d'essais en Bretagne et en France.

Temps d'échanges :

G.MARTIN (Président de l'association de préfiguration Enercoop-Bretagne) souhaite revenir sur le coût d'achat de l'électricité produite par le parc offshore. Le Conseil d'Etat s'est prononcé récemment sur le tarif d'achat de l'éolien terrestre ; n'y a-t-il pas un risque de remise en cause du modèle économique du parc offshore ? Une ouverture du capital aux habitants de St-Brieuc est-elle prévue ?

→ E.ROLLIN indique que le consortium a réfléchi à cette question de l'ouverture du capital mais ce n'est pas prévu à ce jour.

→ D.RAMARD fait part de la volonté de la Région de faire émerger les conditions de participation des citoyens aux projets renouvelables et d'appropriation d'une culture de l'investissement citoyen, que ce soit en accompagnant le réseau d'acteur « Taranis » ou en travaillant avec ENERCOOP sur la création d'une société industrielle et commerciale (SIC).

M-G.LUCAS (ALREN) demande à qui appartiendront les machines

→ E.ROLLIN indique que dans la mesure où le consortium prend 100% de l'investissement à sa charge, y compris le coût du raccordement, les machines lui appartiendront.

Conclusion :

D.RAMARD annonce la tenue d'un groupe de travail sur les énergies renouvelables et le stockage de l'énergie en septembre, pour aborder les questions relatives aux autres filières qui n'ont pu être abordées aujourd'hui, ainsi que d'une séance plénière de la Conférence, dédiée au Schéma régional climat air énergie (SRCAE).

Il indique également qu'une réunion de restitution de l'étude régionale sur les certificats d'économie d'énergie (CEE) aura lieu le 8 juin ; il s'agit d'un levier emblématique pour le volet de la MDE, qui avance également.

M. le Préfet conclut en indiquant que l'enjeu de ce parc éolien est essentiel pour le consortium, mais tout autant pour l'équilibre électrique de la Bretagne. Une exemplarité dans la concertation est indispensable.

7ème Conférence bretonne de l'énergie, Séance plénière le 29/05/12

Institution / Société	Nom	Prénom	Poste	Signature
ADEME	PETITJEAN	Gilles	Directeur Régional	OK
Agence Locale de l'Energie du Pays de Saint-Brieuc	LAPORTE	Thomas	Directeur	OK
Agence Locale de l'Energie et du climat du Pays de Morlaix	MEAR	Bertrand	Directeur	OK
ALREN SARL - EDDA Energie SA	LUCAS	Marie Gabrielle	Ingénieure Recherche & Développement	OK
Association des Maires des Côtes d'Armor	REGNAULT	René	Président	OK
Bretagne Développement Innovation	L'HELGOUALCH	Renan	Directeur de la filière numérique	OK
Bretagne Développement Innovation	RODE	Frédéric	Délégué général	OK
Caisse de Dépôts et Consignation (CDC), Direction Régionale Bretagne	BERARD	Pascal	Directeur territorial	OK
CGT Mines Energie Bretagne	LEFEVRE	Yvonnick	Responsable régional CGT RTE	OK
Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne (CCIR)	CARIOU	Roland	Directeur développement des entreprises	OK
Chambre Régionale de l'Agriculture Bretagne (CRAB)	LE BARS	Yannick		OK
Collectif CAPE (collectif des associations environnementales des côtes de penthièvre et d'émeraude)	PELAN	Pierre	Membre collectif CAPE	OK
Comité régional CGT (CESER)	COATRIEUX	Jean-Edmond	Secrétaire Général UD CGT 22, Membre du CESER	OK
Comité régional CGT (CESER)	JOURDEN	Guy	Représentant du Comité régional CGT, Chef de district à France télécom	OK
Communauté d'agglomération de Brest (Brest Métropole Océane)	BERNEZ	Francois	Directeur du développement économique	OK
Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc (Baie d'Armor)	GUEZENNEC	Envel	Chargé de mission énergie	OK
Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc (Baie d'Armor)	LE BORGNE	Joël	12e vice-président en charge des Energies renouvelables et économie d'énergies	OK
Communauté de communes du Val d'Ille	CUEFF	Daniel	Président, conseiller régional	OK
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL et ENVIRONNEMENTAL DE BRETAGNE (CESER)	LE MENN	Alain	Vice-président du CESER, membre de la Commission aménagement,	
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	COLLOBERT	Ronan	Mission énergie	OK
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	RAOULT	Loïc	Vice-président chargé de l'Agenda 21, de la Prospective et de la Coopération	OK
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	ROBITAILLIE	Véronique	Directrice générale des services	OK
CONSEIL GENERAL DU FINISTERE	HURUGUEN	Armelle	Vice-présidente déléguée à la politique énergie/climat CG29	OK
CONSEIL GENERAL DU FINISTERE	QUERE	Emmanuel	Responsable service énergie déchets inform environnementale	OK
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - Groupe de suivi du Pacte électrique (Elus)	BOUDOU	Anne-Marie	Conseillère régionale Bretagne (Europe Ecologie), Adjointe au maire d'Auray	OK
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE (CRB)	DE BLIGNIERES	François-Xavier	Chef du service aménagement durable et énergie	OK

Feuille de présence

Institution / Société	Nom	Prénom	Poste	Signature
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE (CRB)	LE DRIAN	Jean Yves	Président	OK
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE (CRB)	LOPEZ	Jean Michel	Directeur de l'environnement	OK
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE (CRB)	RAMARD	Dominique	Président de la commission environnement, Délégué à l'énergie et au climat,	OK
Côtes d'Armor Nature Environnement (CANE)	CHENE	Gérard	Trésorier	OK
DALKIA France	LE GUEVEL	Gilles	Directeur de centre délégué (ouest)	OK
DALKIA France	LE TYRANT	Thierry	Chef d'agence commerciale Dalkia (agence Ile-et-Vilaine/Côtes d'Armor)	OK
DDTM 22	BIDEAU	Yves	Directeur-adjoint	OK
DDTM 22	RICHARD	Marion	Chef de l'unité Territoires ruraux, référent Energie	OK
DREAL Bretagne	BONNEVILLE	Annick	Directrice adjointe	OK
DREAL Bretagne	BOUCHET	Béatrice	Adjointe à la chef de la division climat énergie construction	OK
DREAL Bretagne	GILLET	Corinne	Responsable mission communication	OK
DREAL Bretagne	LEMARIE	Julien	Chargé de mission	OK
DREAL Bretagne	PAISANT BEASSE	Anicette	Chef de service climat énergie aménagement logement	OK
EDF délégation régionale	DENIEL	Jacques	Conseiller auprès du Délégué régional	OK
EDF délégation régionale	GUILLAUDEUX	Philippe	Conseiller auprès du Délégué régional	OK
Egis Bâtiments Centre-Ouest	RICHARD	Yoann	Ingénieur développement durable	OK
ENERCOOP-Bretagne	MARTIN	Guy	Président de l'APEB (association de préfiguration Enercoop-Bretagne)	OK
ERDF Rennes	DUBOIS	Patrick	Directeur Inter-Régional ERDF Ouest	OK
ERDF Rennes	DUVAL	Hélène	Chargée de relations institutionnelles à la direction régionale	OK
ERH2 Bretagne (pôle de compétences régional Énergies Renouvelables, Hydrogène et piles à combustibles)	MANSUY	Bruno	Président de ERH2-Bretagne	OK
Fédération des Associations des Usagers des bassins versants de la Rance et du frémur (FAUR)	PARNET	Luc	Membre	OK
Fédération des Associations des Usagers des bassins versants de la Rance et du frémur (FAUR)	PRUAL	Jean-René	Membre du Bureau de la FAUR	OK
Fédération Régionale du Batiment de Bretagne (FRB)	LE NORMAND	Yvon	Président FRB, Président Cellule économique de Bretagne	OK
GDF Suez - EOLE GENERATION	L'HARIDON	Gilles	Responsable socio-industriel	OK
GDF SUEZ délégation régionale	RAMOS	Sébastien	Délégué régional	OK
GIP Bretagne Environnement	BRIOT	Vincent	Chef projet Observatoire énergie	OK

Feuille de présence

Institution / Société	Nom	Prénom	Poste	Signature
GIP Bretagne Environnement	LUCAS	Ronan	Directeur	OK
GRDF	FOURDAN	Bernard	Direction Territoriale du Finistère	OK
KIPUSSE Energy	DE GOUBERVILLE	Bruno	Consultant réseaux intelligents	OK
P&T Technologie	COUETIL	Anne	Chargée de projets éoliens	OK
P&T Technologie	LE DREVO	Mathieu	Responsable Technique	OK
Parlementaires	KERDRAON	Ronan	Sénateur, Maire de Plérin	OK
Pays de Guingamp	CASSAN	Marion	Chargée d'étude Schéma Multi-énergies	OK
PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE ET DE REGION	CADOT	Michel	Préfet de Région	OK
PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE ET DE REGION	GRAVIERE-TROADEC	Isabelle	Secrétaire générale pour les affaires régionales	OK
Qualibat	ALLAIN	Claude	Délégué régional	OK
QUENEA ENR	MOYSAN	Sylvie		OK
Réseau Cohérence	MILLEPIED	Jean-François	Vice président	OK
RTE Ouest	BENY	Didier	Directeur RTE Ouest	OK
RTE Ouest	BRISSET	Olivier	Ingénieur projet, chargé de concertation	OK
RTE Ouest	CLEMENT	Alain	Directeur de projet	OK
RTE Ouest	MORASSI	Sandrine	Responsable communication	OK
SDE 35 (Syndicat départemental d'énergie)	LE GENTIL	Claire	Responsable pôle Eclairage	OK
SDE 56 (Syndicat Départemental d'Electricité)	CEREUIL	Edouard	Ingénieur	OK
Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) - APSA	LE GORGEU	Jean Pierre	Administrateur de l'association pour la protection des sites des abers - APSA)	OK
Syndicat des Energies Renouvelables (SER) - France Energie Eolienne (FEE) - Ouest	L'HOTELIER	Eric	Animateur régional SER-FEE Ouest, société EDP Renewables France	OK
Union régionale CFTC (CESER)	OLIVA	Antonio	Vice-président Union Régionale CFTC Bretagne	OK
Voltalis	JACOLOT	Marc-Antoine	Responsable partenariats Bretagne	OK

Feuille de présence

Institution / Société	Nom	Prénom	Poste	Signature
Personnes invitées à prendre part aux travaux de la 7e Conférence bretonne de l'énergie				
AILES MARINES SAS	GASSE	Edouard	Chef de projet SAS AILES MARINES	OK
AILES MARINES SAS - AREVA	CORBIER	Laurent	Affaires publiques	OK
AILES MARINES SAS - AREVA	KAVAFYAN	Philippe	Directeur Areva Wind, France	OK
AILES MARINES SAS - IBERDROLA	CHEVALIER	Jean-Christophe		OK
AILES MARINES SAS - IBERDROLA	DUFEU	Raphael	Chef de projet	OK
AILES MARINES SAS - IBERDROLA	GUIDEZ	Bertrand	Coordinateur Equipe projet de territoire SAS AILES MARINES, Chef de projet Iberdrola	OK
AILES MARINES SAS - IBERDROLA	MORALES	Consuelo	Responsable développement	OK
AILES MARINES SAS - IBERDROLA	ROLLIN	Emmanuel	Directeur de projet SAS AILES MARINES, Responsable du développement Iberdrola	OK
AILES MARINES SAS - Neon Marine	ARTAGNAN	Claire	Chargée de projet	OK
AILES MARINES SAS - Neon Marine	DECHELOTTE	Philippe	Directeur général NEON	OK
AILES MARINES SAS - Neon Marine	FORGET	Lucile		OK
AILES MARINES SAS - SGREG Ouest	RAYNAL	Olivier	Directeur commercial	OK
AILES MARINES SAS - TECHNIP	HIS	Stéphane	Vice-président Technip	OK
Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor	COUDRAY	Alain	Président	OK
Communauté de communes de la côte du Penthièvre	BOULOGNE	Kévin	Responsable du service Environnement	OK
Communauté de communes de la côte du Penthièvre	JAFFRES	Joseph	Président	OK
Communes de la baie de St-Brieuc - Erquy	GUERVILLY	Christiane	Maire	OK
Communes de la baie de St-Brieuc - Hillion	LAFROGNE	Alain	Adjoint au développement durable et aux finances	OK
Communes de la baie de St-Brieuc - St-Cast Le Guildo	FERNANDEZ	Jean	Maire	OK
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	LE FUR	Jean-Philippe	Directeur de la Mer et du Littoral du Conseil général des Côtes d'Armor	OK
DDTM 29 (DML)	THOMAS	Hervé	Délégué à la mer et au littoral - DDTM adjoint	OK
France Energies Marines	DE ROECK	Yann-Hervé	Directeur général	OK
SGAR	GUITON	Yvan		OK

Feuille de présence

Institution / Société	Nom	Prénom	Poste	Signature
Personnes excusées				
Agence Locale de l'Energie du Pays de Lorient (ALOEN)	LAMY	Marie-Laure	Directrice	excusé
Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)	CADE	Jean-Luc	Secrétaire générale ABEA	excusé
Bretagne vivante SEPNB	GUILLEMOT	Bernard	Administrateur	excusé
Bretagne vivante SEPNB	PIQUET-PELLORCE	Daniel	Administrateur	excusé
Collectif Ille et Vilaine sous Tension	RUBIN	Marcel	Membre du Collectif	excusé
Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo (SMA)	RENOULT	Claude	Troisième Adjoint au maire de Saint-Malo, délégué au développement durable	excusé
Communauté d'agglomération Rennes (Rennes Métropole)	DAUBAIRE	Jean Luc	Conseiller communautaire délégué à l'énergie, adjoint maire de Rennes	excusé
Communauté d'agglomération du Pays de Lorient (Cap l'Orient agglomération)	LE DEVEDEC	Laurent	Responsable énergie, Direction architecture	excusé
Communauté d'agglomération du Pays de Lorient (Cap l'Orient agglomération)	MALOT	Isabelle	Mission Plan Climat	excusé
Communauté de communes du Pays de Pontivy	QUENTEL	Jean Yves	Président	excusé
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL et ENVIRONNEMENTAL DE BRETAGNE (CESER)	EVEN	Alain	Président du CESER	excusé
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	LEBRETON	Claudy	Président	excusé
CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE	TOURENNE	Jean Louis	Président	excusé
CONSEIL GENERAL DU FINISTERE	MAILLE	Pierre	Président	excusé
CONSEIL GENERAL DU FINISTERE	VENTE	Hélène	Chargée mission énergie	excusé
CONSEIL GENERAL DU MORBIHAN	BURBAN	Michel	Vice-président du CG en charge de l'énergie	excusé
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - Groupe de suivi du Pacte électrique (Elus)	GUYONVARCH	Christian	Elu UDB	excusé
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - Groupe de suivi du Pacte électrique (Elus)	MALGORN	Bernadette	Conseillère régionale, Présidente du groupe Breizh Da Zont - Bretagne à venir	excusé
Côtes d'Armor Nature Environnement (CANE)	DEREUX	Thierry	Président	excusé
DDTM 29	MORNAT	Pascal	Chargé de mission développement durable	excusé
DDTM 35	PERAIS	Marie-Isabelle	Chef du pôle Eco-construction et Coordination, Lutte contre l'effet de serre	excusé
DDTM 35	PRIOL	Alain	Directeur-adjoint	excusé
DDTM 56	AUFFRET	Dominique	Chargé de mission Energies Renouvelables & Economies d' Energie	excusé
DELTA DORE	HEUZE	Loïc	Directeur des relations extérieures	excusé
DELTA DORE	PLEVIN	Jacques	Ingénieur Chercheur	excusé
DIRECT ENERGIE	DE GUILLEBON	Xavier	Ingénieur de projet	excusé

Feuille de présence

Institution / Société	Nom	Prénom	Poste	Signature
DIRECT ENERGIE	LEVY-FREBAULT	Victor	Directeur de Développement Production	excusé
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretagne	BIANNIC	Louis	Directeur Général	excusé
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretagne	DELIGNIERES	Eric	Mission régionale bilan carbone du MAAP, appui dossiers SRETEF	excusé
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretagne	GARNIER	Martine	Mission Biomasse	excusé
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretagne	GUIZARD	Bertrand	Chef du service régional de l'Eau, des Territoires, de l'Environnement et de la Forêt	excusé
EDF délégation régionale	PLOURDEAU	Charles		excusé
ERDF Rennes	CAYTAN	Yves	Chef de projet Performance Exploitation Electricité	excusé
ERDF Rennes	LAURANS	Bernard	Directeur régional ERDF Bretagne	excusé
FRSEA Bretagne	BEAUDET	Yves Marie	Responsable environnement de la FRSEA, producteur de volailles	excusé
GRDF	ORSINI	Santa	Responsable de l'agence développement entreprises Ouest	excusé
GRT GAZ	CROMBE	Anita	Directrice région Centre-Atlantique	excusé
INVESTIR EN FINISTERE	BELLION	Frank	Président Investir en Finistère	excusé
INVESTIR EN FINISTERE	LELANN	Françoise	Directrice de la mission promotion et prospection	excusé
NORDEX France	PENNARUN	Thiphaine	Ingénieur développement de projets éoliens	excusé
Parlementaires	ADAM	Patricia	Députée	excusé
Parlementaires	BLONDIN	Maryvonne	Sénatrice	excusé
Parlementaires	BOUSQUET	Danielle	Députée	excusé
Parlementaires	HERVIAUX	Odette	Sénatrice	excusé
Parlementaires	LAMOUR	Marguerite	Députée	excusé
Parlementaires	LE BRIS	Gilbert	Député	excusé
Parlementaires	LE LOCH	Annick	Députée	excusé
Parlementaires	LE SCOUARNEC	Michel	Sénateur	excusé
Parlementaires	ROGEMONT	Marcel	Député	excusé
Pays de Fougères	BENOIT	Thierry	Président	excusé
Pays de Fougères	MARCHAND	Frédéric	Chargé de mission Energie	excusé
Pays de Ploërmel- Cœur de Bretagne	SANTONI	Sonia	Chargée mission énergie	excusé
Pays de Vitré - Porte de Bretagne	GERARD	Yves	Reponsable de la commission énergie	excusé

